Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213502941-20251211-098_2025-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à 19 heures 30, le Conseil municipal de la commune, composé de 17 membres en exercice et dûment convoqué le cinq décembre, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise BOUSSEKEY, Maire.

Membres présents : BOUSSEKEY Françoise, GLOUX Daniel, CASSOU DIT MAISONNAVE Joël, DANO Yves, RACAPE Jean-Paul, REGENT Claude, HEDAN Yves, BLAIRET Guylaine, MATHURIN Loïc, JOUBAUD Sandrine, BASSEVILLE Cathy, DUPRE Claire, SEBILLET Marine, BEASSE Valentin.

Membres excusés : CHEVREL Nicole (procuration à CASSOU DIT MAISONNAVE Joël), ANDOUARD Colette (procuration à BOUSSEKEY Françoise), LOIZANCE-JOUBAUD Fabienne (procuration à RACAPE Jean-Paul).

Secrétaire de séance : BASSEVILLE Cathy

Conseil municipal – Séance du 11 décembre 2025

Délibération n° 98 : Dotation d'équipement des territoires ruraux 2026 - Rénovation de l'éclairage de la salle des sports

La commune souhaite rénover l'éclairage de la salle des sports Henri Lucas. L'éclairage halogène actuel est ancien et de fait, très consommateur en énergie. L'objectif est de le remplacer par un éclairage led, moins énergivore.

La salle est occupée quotidiennement par les services municipaux, les écoles, les associations. Le Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir bénéficie également d'un créneau hebdomadaire. Le passage à un éclairage en led constitue aussi un élément de confort pour les usagers du bâtiment ; Certains d'entre eux sont d'ailleurs demandeurs.

Afin de mener à bien le projet, Madame le Maire propose au Conseil municipal de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2026.

Le plan de financement est ainsi proposé ;

DEPENSES		RECETTES	
Poste de dépense	**Montant HT**	**Source du financement**	**Montant HT**
Travaux de rénovation de l'éclairage de la salle des sports	10 372,10 €	DETR 2026	3 111,63 €
		Commune de Sainte-Marie	7 260,47 €
TOTAL	10 372,10 €	TOTAL	10 372,10 €

Après débat, le Conseil municipal est invité à délibérer pour ;

- Solliciter l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2026,
- Valider le plan de financement tel qu'il est présenté dans la présente délibération,
- Donner pouvoir au Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Bordereau adopté à l'unanimité (17 voix)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -
Le 16/12/2025
Le Maire,
Françoise BOUSSEKEY

La secrétaire de séance,
Cathy BASSEVILLE



